

au fonds capital de la compagnie ou 30 leur adhésion au système de la mutualité, si ce système a leur préférence, ce système, cependant, n'étant praticable que pour le premier plan de l'assurance directe des loyers.

La parole est aux propriétaires et aux capitalistes.

LA FIN DE L'INDUSTRIE

Du Sucre de Betterave

Il y a un peu plus de dix ans que l'élan a été donné par une subvention du Gouvernement de Québec à l'industrie du sucre de betterave dans notre province.

Les débuts de cette industrie ont été très pénibles, non pas parce que, en elle-même, elle n'était pas adoptée au pays, mais parce que ceux qui avaient pris la tête du mouvement étaient beaucoup plus des spéculateurs que des industriels. Un seul homme pratique, M. Hector Legru, a pu faire quelque chose dans le magnifique établissement construit pour cette industrie à Berthier.

Mais une usine construite pour travailler cinquante à soixante mille tonnes de betteraves, ne pouvait être fructueusement exploitée, avec 4000 à 5000 tonnes seulement. A Farnham, la même chose se produisit. On avait voulu aller trop vite, on dut s'arrêter tout d'un coup. De nouvelles spéculations achevèrent de ruiner les entreprises, financièrement et moralement. Il y a une couple d'années un capitaliste français venu dans le pays s'intéressa à cette industrie, loua l'usine de Farnham, obtint quelques milliers de tonnes de betterave et, dès la première année de fabrication, se convainquit que, avec un approvisionnement suffisant de betteraves, la fabrication pouvait et devait réussir. Mais à ce moment-là, le sucre brut était protégé par un droit de douane d'environ 2c. par livre.

Survint le tarif McKinley, l'admission en franchise du sucre brut aux Etats-Unis, la baisse du prix du sucre qui en fut la conséquence et qui entraîne notre gouvernement fédéral à abolir aussi ses droits de douane sur le sucre brut. En même temps le droit sur le sucre raffiné fut réduit à 7c. par livre.

Aux Etats-Unis, on avait eu soin de protéger l'industrie sucrière indigène, en accordant une prime de 2c. la livre sur tout le sucre de quelque substance qu'on le tirât, fabriqué aux Etats-Unis.

Le sucre indigène, au Canada, n'était représenté que par la fabrication du sucre d'érable, une industrie presque entièrement canadienne française et la fabrique de sucre de Farnham, une industrie tout-à-fait franco-canadienne. On l'oublia donc d'abord ; mais, à force de sollicitations, on finit par obtenir du gouvernement fédéral qu'un bonus de 1c. par livre, plus 3c. par 100 livres par chaque degré au dessus de 70 livres, serait accordé à la fa-

brique de Farnham pour l'année alors courante.

La fabrique de Farnham, en fonctionna, en conséquence, l'automne dernier, mais elle commit l'imprudence, apparemment fatale, de vouloir raffiner elle-même son sucre, afin de tirer le plus de profit possible du bonus et se créa dans les raffineurs des ennemis qui ont fini par la ruiner.

Pendant l'hiver, des négociations furent entamées par le propriétaire de Farnham, avec la ville de Berthier ; un arrangement conclu en vertu duquel l'usine de cette dernière ville allait être remise en exploitation. On n'attendait pour commencer les travaux de réparations que l'assurance définitive de la continuation du bonus pendant une période de dix ans.

Le parlement fédéral s'est ouvert, a commencé ses séances, des interpellations ont été faites, même par des chauds partisans du gouvernement, mais il fut impossible d'obtenir une réponse formelle, encore moins un arrêté du conseil, continuant le bonus.

Le temps des contrats avec les cultivateurs était déjà avancé ; la temporisation du gouvernement, décourageait les meilleures intentions à tout événement ; on revouela les contrats avec les cultivateurs, dans l'intention d'exploiter une des deux usines, cette année, si le gouvernement se décidait à donner l'assurance demandée.

Et ce n'est que le huit juillet, la veille même de la clôture de la session, que M. Foster se décida à déposer une résolution prolongeant la durée du bonus de deux ans.

M. Alfred Musy, au nom de qui avait été menée ici l'entreprise de la fondation de l'industrie sucrière, a, le lendemain, déposé son bilan entre les mains de MM. Kent et Turcotte.

Il ne manquera pas de gens pour l'en blâmer et même pour le traiter très durement, parcequ'il a des contrats avec les cultivateurs et qu'il ne pourra exécuter ces contrats.

Pour nous, nous ne croyons que M. Musy, ancien officier de l'armée française, est un honnête homme, et jusqu'à preuve du contraire, nous tiendrons que tout le blâme, tout l'odieux de cette affaire, la perte des cultivateurs, et ce qui est infiniment plus grave, la ruine d'une industrie agricole canadienne française, doivent être attribués au gouvernement fédéral.

Il est notoire que M. Musy a fait ses deux campagnes à Farnham avec un déficit, les frais généraux étant beaucoup trop considérables pour la petite quantité de betterave qu'il pouvait travailler.

Mais il avait acquis la certitude que, en obtenant assez de betterave, et en étant protégé pendant les premières années par un bonus, il arriverait bientôt à en faire une industrie prospère, comme partout ailleurs où elle a été implantée.

S'il avait fait encore cette année des contrats, c'est que lui et ses bailleurs de fonds étaient disposés à sacrifier encore de leur capital une année de plus, s'ils pouvaient obtenir la protection demandée.

Mais devant le refus du gouvernement, M. Musy, qui n'est que le représentant du baron Seillière, pouvait-il, honorablement, sacrifier les fonds, de son commettant dans une entreprise que l'on ne voulait évidemment pas protéger ? Il n'est pas un homme loyal qui blâmera M. Musy de s'être dégagé, en laissant la responsabilité de la douloureuse désillusion de nos campagnes au ministère et à ceux qui lui ont forcé la main.

Pour bien montrer d'où vient le coup et à qui incombe la responsabilité, nous citerons un extrait de la *Gazette* de Montréal, l'organe du gouvernement et celui des raffineurs de Montréal :

" On a discuté l'autre jour à la législature la question du sucre de betterave et on a émis diverses opinions pour et contre la prime que le gouvernement donne à ceux qui cultivent la betterave. Cette culture paraît être le rêve doré de quelques personnes qui ont à cœur de voir s'améliorer la culture dans la province, mais il faut avouer qu'il n'est pas facile pour le commun des mortels de tirer une conclusion entre leurs prétentions et les assertions de leurs adversaires.

" Ce qui est certain, toutefois, c'est qu'un grand nombre d'erreurs ont été commises au sujet de cette industrie et que la somme que l'on demande pour la rétablir est énorme. La prime provinciale de cinquante centins par tonne en faveur de ceux qui cultivent la betterave est la plus petite partie, la moindre partie de cette somme ; on demande aussi au parlement fédéral de donner une prime deux centins par livre à tout sucre manufacturé.

" Il paraîtrait donc de prime abord que ceux qui ne cultivent pas la betterave auront à payer plus que cette industrie que n'en bénéficieront ceux qui la cultivent."

Or, de 1878 à 1891, les consommateurs canadiens ont payé de \$3.000.000 à \$4.000.000 par année aux raffineurs, pour protéger une industrie qui fait vivre quelques centaines d'ouvriers et qui a rendus millionnaires une demi-douzaine de manufacturiers.

Actuellement, même les raffineurs exploitent les consommateurs ; car voici ce que dit le *Canadian Manufacturer* de Toronto, un journal protectionniste, mais, non de parti, en réponse, précisément, à la *Gazette*.

" Avec les droits actuels imposés sur le sucre quelques raffineurs de Montréal trouvent le moyen d'empêcher \$750.000 par année de plus qu'un tarif équitable leur laisserait de bénéfice, et il ne serait pas plus injuste envers le pays de donner un montant semblable aux cultivateurs comme primes pour la production de la betterave à sucre.

Nous voudrions trouver une excuse plausible pour le gouvernement ; nous n'en voyons aucune. Lorsque, en 1878, le gouvernement décida de protéger les raffineurs, a-t-il attendu à la fin de la saison, a-t-il marcelé ses faveurs, a-t-il établi des droits protecteurs pour un an ou pour deux ans ?

Le gouvernement de Sir John Abbott ne peut pas dire que l'industrie de la betterave à sucre n'est encore qu'une théorie et qu'il a besoin d'être rassuré par l'expérience avant d'en admettre l'importance pratique. C'est sous le règne de Napoléon Ier que la fabrication du sucre de betterave a commencé et aujourd'hui, le sucre de betterave fournit les trois cinquièmes, plus de la moitié de la consommation du

globe.

Aux Etats-Unis, où l'on a commencé à fabriquer le sucre de betterave plus tard qu'au Canada, parceque le sucre de canne y est un produit indigène, il y a actuellement six grandes fabriques situées une à Watsonville, une à Alvarado et une à Chino, en Californie ; une à Salt Lake City, dans l'Utah, à Norfolk et à Grand Island, dans le Nebraska.

Maintenant, quand y en aura-t-il une seule au Canada, où nous devons importer de l'étranger tout le sucre employé par nos raffineurs.

La parole est à M. Foster et à M. G. A. Drummond.

LES HOTELIERS.

Boire et manger ; — voilà deux opérations nécessaires pour soutenir la vie. La machine humaine est comme les autres machines, elle ne fonctionne qu'au moyen d'une dépense de forces qu'il faut compenser, en reconstituant les forces dépensées. De même que la locomotive a besoin de charbon et d'eau, que les bras du chauffeur lui fournissent au fur et à mesure qu'elle dépense, ainsi le corps humain a besoin de boire et de manger pour soutenir son existence,

C'est une condition essentielle de l'existence que de boire et de manger ; au besoin, on pourrait aller nu pieds et tête nue, et coucher à la belle étoile ; il y a des êtres humains dont les vêtements sont très succincts. Mais tout le monde mange et boit, et ce ne sont pas les moins vêtus ni les plus mal logés qui mangent toujours le moins.

Aussi la plus ancienne des industries c'est celle qui a pour but de fabriquer ou, si l'on veut de cultiver le boire et le manger ; c'est l'agriculture. Les produits agricoles sont tous destinés à cette fin. Les produits agricoles donnent le pain, la vigne nous donne le vin, les pâturages donnent l'herbe et le foin, qui se transforment en lait et en viande.

Les industries de la meunerie et de la boulangerie qui prennent le blé, tel qu'il sort de chez le cultivateur et en font le pain qui figure sur nos tables, sont des industries réputées respectables, nobles, parce qu'elles ont pour objet la préparation des aliments nécessaires à la vie.

Le commerce de blé, de farine, le commerce d'épicerie tiennent une place très honorable dans la société comme ayant pour fonctions la distribution des aliments nécessaires à la vie.

Mais si nous allons un peu plus loin, si nous prenons le commerce et l'industrie qui fournissent à l'homme les aliments tout prêts à être consommés, on dirait que la considération cesse et qu'on ne reconnaît plus à ce degré de l'échelle, ni respectabilité ni honneur à ceux qui sustentent la nature humaine. D'où cela vient-il ?

L'épicier qui vendra le thé en feuilles, le sucre en granules, le riz et le sel le sucre et les patates au quart